

# Le diplôme national du brevet

Diaporama de présentation

Année 2020-2021

# Cinq épreuves

Quatre épreuves écrites  
(fin du mois de juin)

et

une épreuve orale  
( mai ou juin)

# L'épreuve orale

Elle a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.

L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes) mais il est préparé tout au long de l'année.

L'épreuve est notée sur 100 points

Elle aura lieu le mercredi 2 juin 2021

# L' épreuve écrite de français

Durée : 3 heures, sur 100 points

L'épreuve prend appui sur un corpus de français, composé d'un texte littéraire et éventuellement d'une image en rapport avec le texte.

(50 points - 1 h 10 min)

Grammaire et compétences linguistiques : des questions permettant d'évaluer les compétences linguistiques et la maîtrise de la grammaire ainsi qu'un exercice de réécriture sont proposés aux candidats.

Compréhension et compétences d'interprétation : des questions permettant d'évaluer à la fois la compréhension du texte et les compétences d'interprétation sont proposées aux candidats.

Une dictée (10 points - 20 minutes)

Une rédaction (40 points - 1 h 30 minutes) : deux sujets au choix sont proposés aux candidats.

# L' épreuve écrite de mathématiques

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les exercices qui composent le sujet permettent d'évaluer les connaissances figurant dans le programme de mathématiques du cycle 4 ainsi que la maîtrise des compétences « chercher », « modéliser », « représenter », « raisonner », « calculer » et « communiquer » décrites dans ce programme.

Le sujet de cette épreuve comporte obligatoirement un exercice d'algorithmique (programmation).

L'épreuve est notée sur 100 points distribués entre les différents exercices

# L' épreuve écrite d'histoire - géographie - enseignement moral et civique

Durée de l'épreuve : 2 heures

L'épreuve notée sur 50 points est composée de trois exercices :

- Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en histoire ou en géographie (20 points)
- Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points)
- Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

L' épreuve écrite de physique-chimie,  
sciences de la vie et de la Terre,  
technologie, dite « épreuve de sciences »

Durée de l'épreuve : deux fois trente minutes, soit 1 heure

Seules deux disciplines sur les trois possibles sont évaluées à chaque session.

L'ensemble de cette épreuve est noté sur 50 points.

# Les 5 domaines du socle commun (connaissances et compétences)

## 1) **les langages pour penser et communiquer :**

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère) ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

## 2) **les méthodes et outils pour apprendre ;**

## 3) **la formation de la personne et du citoyen ;**

## 4) **les systèmes naturels et les systèmes techniques ;**

## 5) **les représentations du monde et l'activité humaine.**

# Calcul des points :

- L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e (de 10 à 50 points selon le niveau de maîtrise)

- Les cinq épreuves représentent 400 points.

L'épreuve orale (100 points)

Le français (100 points)

Les mathématiques (100 points)

L'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (50 points)

Les sciences (50 points)

# L'élève est reçu s'il cumule au moins 400 points sur les 800.

Il obtient la mention :

- ***assez bien*** s'il cumule plus de 480 points
- ***bien*** s'il cumule plus de 560 points
- ***très bien*** s'il cumule plus de 640 points

# Pour plus de détails

<https://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>

Aline Doucet-Kachkachi  
pour l'École de Danse